



Date : 20 mai 2019

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restauration scolaire et garderies à Parthenay : point d'information

A partir du lundi 25 mai, la restauration scolaire rouvre pour les enfants présents dans les écoles parthenaisiennes. Dans le prolongement, et de manière à assurer le service aux usagers dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires, la Ville adapte ses modalités de paiement pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires (garderies).

Via le portail de services en ligne

Les usagers sont invités à réaliser le paiement de la restauration scolaire et/ou des accueils périscolaires (garderies) via le portail de services en ligne sur le site cc-parthenay-gatine.fr, rubrique Mes démarches, onglet « familles ».

Paiement par chèque

Pour la restauration scolaire, les usagers sont invités à déposer le chèque dans la boîte aux lettres de la cuisine centrale de Gutenberg.

Pour la garderie, les usagers sont invités à déposer le chèque dans la boîte aux lettres de l'Ancien tribunal, rue de la Citadelle.

Impossibilité de payer en ligne ou par chèque

En cas d'impossibilité d'effectuer le paiement en ligne ou par chèque pour la restauration et/ou la garderie, le service Restauration scolaire accueillera les usagers dans le respect des gestes barrières, **uniquement sur rendez-vous**, à la cuisine centrale de Gutenberg, **à partir du lundi 25 mai**.

Pour prendre rendez-vous, contacter le service restauration scolaire au 05 49 64 14 43.

Il est également possible de se rendre à l'antenne scolaire de Parthenay-Gâtine, situé dans l'Ancien tribunal. Une permanence est tenue **tous les mardis matins de 9h à midi**, avec accueil sans rendez-vous dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires.